



Ministère de la Santé

'A' 95.7 FM la radio du ministère de la santé

Situation actuelle

Mesures de protection

Directives du Gouvernement

Idées reçues

Fact-checking



Sondage

Orientation

Médicale

Virus COVID-19 RDC

et de conseils

Épidémiologique en RDC

Confirmés

7311

Actifs

4448

Guéris

2684

Décès

179



Prenez deux minutes pour partager vos perceptions et réactions afin d'aider et d'orienter l'équipe de la riposte dans la lutte contre le COVID-19 :

[Accédez au Sondage](#)



Vous craignez d'avoir contracté le coronavirus ?

Remplissez le questionnaire pour une orientation médicale et un conseil sur les étapes à suivre.

[Accédez au Questionnaire](#)



Quels sont les symptômes du COVID-19 ?

Fièvre, fatigue, toux sèche

Pour certains patients: Congestion nasale, écoulement nasal, maux de gorge ou une diarrhée

Pour d'autres: aucun symptôme

Environ 80 % des personnes guérissent sans avoir besoin de traitement particulier.

Les personnes âgées et celles qui ont d'autres problèmes de santé (hypertension artérielle, problèmes cardiaques ou diabète) ont plus de risques de présenter des symptômes graves.

Consignes de sécurité et d'hygiène



Restez chez vous ou **limitez** vos déplacements à l'essentiel



Éternuez ou tousssez dans le **pli du coude** ou dans un mouchoir en papier jetable



Lavez vous les **mains** régulièrement à l'eau et au savon pendant 20 secondes



Utilisez un **mouchoir** à usage unique et le **jeter** après usage



Évitez de **serrer des mains** ou de faire la bise



Portez un **masque médical** jetable pour limiter la propagation du virus
(le masque doit être changé toutes les 3 heures)

[Voir les détails des mesures de protection](#)



Directives prises par le Gouvernement

Information du 23 juin 2020

Le gouvernement a annoncé le déconfinement progressif de la commune de la Gombe, autrefois épicentre de la pandémie à Coronavirus à Kinshasa, qui sera effectif à partir de ce lundi 29 juin 2020.

Les lieux publics suivants seront ouverts :

- Magasins ;
- Banques ;
- Entreprises de télécommunication ;
- Sièges sociaux ;
- Établissements publics, services publics, administration publique ;
- Sociétés commerciales et Industries ;
- Rehaussement des effectifs dans les cabinets ministériels ;
- Restaurants ;
- Cafés.

Les dites structures ouvertes doivent faire ce qui suit :

- Placer les barrières devant l'entrée de chaque magasin ;
- Placer les barrières devant l'entrée de chaque magasin ;
- Procéder à la prise de température par thermo-flash devant l'entrée ;
- Placer le dispositif de lavage des mains et applications des gels hydro alcooliques devant l'entrée ;
- Faire respecter les mesures barrières, le port obligatoire des masques, la distanciation physique;
- Réaménager les heures d'ouverture et de clôture ;
- Organiser le dispositif de nettoyage des magasins (après 17 h)
- Organiser le suivi de l'état de santé du personnel.

Les lieux publics suivants resteront fermés :

- Marché Central et des commerces avoisinants
- Discothèques, bars, terrasses
- Écoles, universités, instituts supérieurs
- Églises, stades
- Tout commerce et restauration à la sauvette (Malewa y compris.).

Voir toutes les directives du Gouvernement



Avec l'appui d'Internews au travers du projet Médias21 de l'Union Européenne et du programme MSDA financé par l'USAID avec un financement complémentaire de la Coopération Suédoise



Un projet réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale

Designed by [Kinshasa Digital](#)

